

Notre code de conduite

Faire ce qui est juste. C'est ce qui nous définit.





TABLE DES MATIÈRES

Faire ce qui est juste. C'est ce qui nous définit.

Nos principes

Notre code

Nos responsabilités

Notre voix

Faire ce qui est juste l'un pour l'autre

Nous sommes une équipe unie

Favoriser l'équité, la diversité, l'inclusion et l'appartenance

Respecter les autres sur le lieu de travail

Ne jamais exercer de représailles

Empêcher les conflits d'intérêts personnels

Notre protégeons notre lieu de travail

Contribuer à un environnement de travail sûr et sain

Protéger les biens de l'entreprise

Faire ce qui est juste pour notre entreprise

Nous agissons avec intégrité

N'adopter que des pratiques commerciales éthiques et équitables

Promouvoir des ventes et des activités marketing éthiques

Ne pas verser ni accepter de paiements inappropriés

Respecter les règles applicables aux interactions avec des représentants officiels d'un gouvernement

Ne pas faire un mauvais usage des informations importantes non publiques

Nous sommes responsables

Garantir la qualité et la sécurité des produits

Protéger les informations confidentielles et la propriété intellectuelle

Respecter les règles concernant les cadeaux et marques d'hospitalité

Tenir des livres et des documents comptables précis

Nous sommes fiables et transparents

Protéger la vie privée

Éviter les conflits d'intérêts avec les distributeurs et les fournisseurs

Travailler de manière responsable avec les tiers

Faire ce qui est juste pour notre planète

Nous faisons notre travail correctement sur le marché mondial

Respecter les lois dans le monde entier

Respecter les droits de l'homme

Contribuer à la protection de l'environnement

Continuer à être une bonne entreprise citoyenne

Respecter les règles de participation à des activités caritatives

Nous communiquons de manière responsable

Ne pas promouvoir d'intérêts politiques sur le lieu de travail

Faire preuve de prudence dans les communications faites au nom d'Herbalife Nutrition

Utiliser de manière responsable les réseaux sociaux

Avant de partir

Où vous adresser pour trouver de l'aide



Faire ce qui est juste. C'est ce qui nous définit.

Cher employé, chère employée d'Herbalife Nutrition :

Chez Herbalife Nutrition, notre première - et principale - valeur est « Nous faisons toujours ce qui est juste ». Ce n'est pas simplement ce que nous faisons, c'est ce qui nous définit.

En tant que Président et PDG, j'ai promis de diriger la société avec fierté, avec le plus haut niveau d'intégrité tout en maintenant les normes les plus élevées en matière d'éthique et d'intégrité de nos employés et distributeurs. Le maintien de cette réputation est l'une de nos plus importantes tâches.

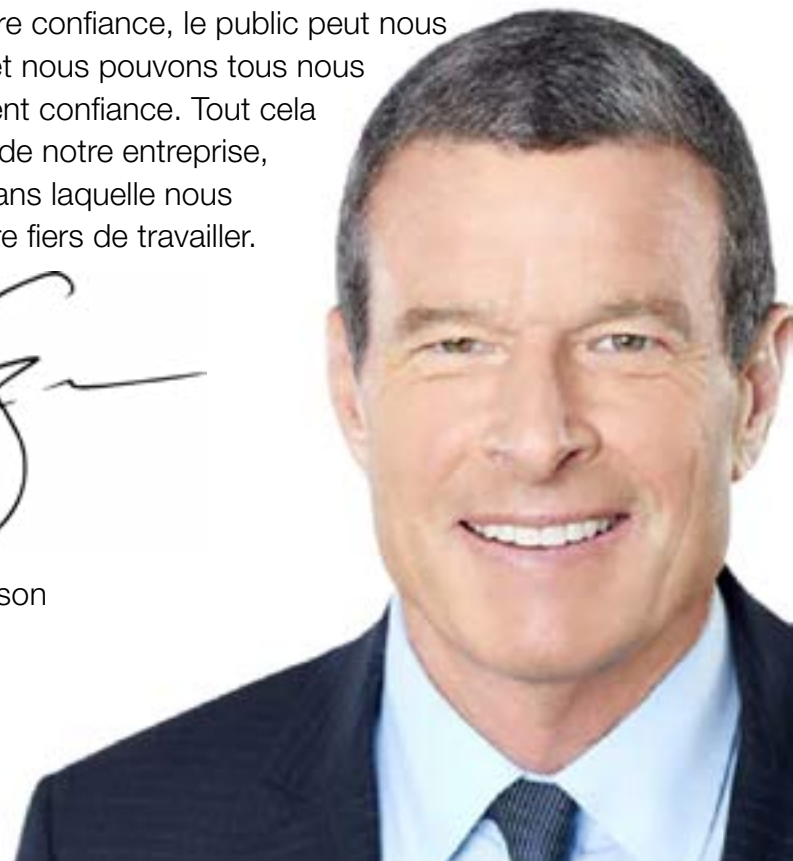
Notre code de conduite n'est pas simplement une série de règles, il représente ce en quoi nous croyons. Il nous oblige tous à exercer nos activités dans le respect de nos valeurs et des lois applicables. Pour ce faire, il faut également être sensible aux préoccupations des communautés dans lesquelles nous opérons et faire preuve du plus haut degré d'honnêteté et d'intégrité dans nos rapports avec autrui.

Notre code est destiné à aider chacun d'entre nous à comprendre nos responsabilités et faire les bons choix. Il contribue également à sensibiliser le public aux questions d'éthique que nous pouvons rencontrer dans nos activités quotidiennes. Honnêteté et intégrité : des notions de base pour faire les bons choix. Plus que jamais, il dépend aussi de notre bon sens et de notre sensibilité à la façon dont les autres nous perçoivent et comment ils pourraient interpréter nos actions.

Nous sommes tous responsables de la réputation d'Herbalife Nutrition, et cette réputation repose sur la confiance. En faisant toujours ce qui est juste et en préservant l'honnêteté et l'intégrité dans toutes nos décisions commerciales, nos distributeurs et leurs clients peuvent nous faire confiance, nos partenaires commerciaux peuvent nous faire confiance, le public peut nous faire confiance et nous pouvons tous nous faire mutuellement confiance. Tout cela fait la singularité de notre entreprise, une entreprise dans laquelle nous pouvons tous être fiers de travailler.



Michael O. Johnson
Chairman et CEO





Nos principes

Chez Herbalife Nutrition, nos principes façonnent notre culture. Ils nous unissent et nous inspirent pour faire de notre mieux au quotidien.

Notre **objectif**

Rendre le monde meilleur

L'objectif et l'unique valeur de notre société, de nos distributeurs et de nos employés, sont de rendre le monde plus sain et plus heureux grâce à une alimentation personnalisée et une opportunité d'affaires éprouvée afin d'assurer un meilleur avenir pour tous.

Notre **démarche**

Nous nous distinguons par nos distributeurs dédiés et motivés par un même objectif

Nous offrons non seulement des produits qui tiennent leurs promesses, mais aussi des connaissances irremplaçables, un soutien quotidien, le respect à nos clients, un coaching, une attention, un engagement communautaire et une opportunité exceptionnelle. Voilà l'offre réelle de nos distributeurs. Nous sommes motivés par leurs besoins et animés par leur passion.

Notre **offre**

Produire des résultats qui inspirent et améliorent la vie

Grâce à des produits efficaces et délicieux, l'accompagnement des distributeurs, le soutien de nos employés enthousiastes, et une communauté motivée, nous sommes en mesure de vous simplifier la vie en vous offrant une alimentation plus saine et une vie plus heureuse.

Nos **valeurs**

Ce qui importe pour nous, c'est de bien faire les choses

L'honnêteté, l'intégrité, l'humilité et la confiance sont à la base de notre service. Nous pensons que l'éthique est une priorité. Et nous honorons et respectons nos distributeurs, nos clients, et plus important encore, nous-mêmes.

Nous travaillons ensemble

Nous apprenons, nous enseignons. Nous suivons, nous dirigeons. Nous nous soutenons les uns les autres. Nous ne cessons jamais de collaborer et rien ne nous arrête. Nous offrons un environnement de travail convivial. Nous gardons les choses simples. Nous célébrons chaque individu et l'équipe en chacun de nous.

Nous bâtissons un monde meilleur

Nous visons toujours plus haut. Pour saisir les nouvelles opportunités dès qu'elles surgissent. Pour apprendre. Pour se développer. Pour innover. Pour exceller et se dépasser. Pour être un agent de changement dans nos communautés. Pour transformer l'esprit d'entrepreneuriat en motivation quotidienne afin d'améliorer la vie et l'alimentation de nos clients et les nôtres.

Notre code

Nous pouvons affirmer que dans notre entreprise, nous connaissons l'alimentation, les avantages qu'elle procure, les recherches qui y sont liées et comment l'appliquer pour aider les gens à atteindre leurs objectifs. Nous croyons que nous, et la manière dont nous exerçons nos activités, pouvons être à l'origine d'un monde meilleur. Notre code de conduite nous guide dans notre travail quotidien. Il constitue un cadre éthique qui nous réunit - quel que soit le poste que nous occupons ou le lieu où nous travaillons - et il nous motive pour travailler en partageant les mêmes sens de l'intégrité et sentiment de fierté.

Quel est le rôle du code ?

Le code doit aider chacun de nous à travailler de manière éthique et à respecter la loi. Considérez-le comme un guide pratique pour votre travail et notre entreprise. Il vous indique ce que l'on attend de vous tout en vous aidant à respecter les lois et réglementations qui s'appliquent à votre poste et à adopter nos principes. Ce code présente un ensemble de normes minimales. Lorsqu'une loi locale fixe des normes plus strictes que celles énoncées dans ce code, cette loi prévaut. En outre, les unités commerciales d'Herbalife Nutrition peuvent fixer des normes plus strictes, tant que ces dernières ne sont pas incompatibles avec notre code de conduite.

Si le code ne peut pas donner de réponse à toutes les questions que vous pouvez avoir sur les lois et l'éthique, mais vous pouvez y chercher des réponses. Il peut vous aider dans de nombreuses situations difficiles, et lorsque les réponses ne sont pas claires, il vous oriente également vers des ressources, des politiques et des personnes susceptibles de vous aider.



Que m'apporte le code ?

- Résumés des questions d'éthique que vous devez connaître
- Conseils pour faire ce qui est juste
- Outils décisionnels
- Exemples de situations susceptibles de survenir
- Liens vers nos politiques pour obtenir de plus amples informations
- Ressources que vous pouvez consulter pour obtenir de l'aide



Notre code

À qui est destiné le code ?

Tous les employés d'Herbalife Nutrition sont tenus de se conformer au code et à nos politiques, et d'agir en conformité avec toutes les lois applicables. Par ailleurs, tous les non employés qui entretiennent des relations d'affaires avec Herbalife Nutrition se doivent de respecter les principes d'honnêteté, d'intégrité et de prise de décision éthique de notre code. En outre, les membres du Conseil d'administration sont tenus de respecter notre code et d'agir conformément à toutes les lois applicables. Le Conseil d'administration doit approuver toute dérogation à notre code accordée à l'un de ses membres ou à un dirigeant. Toute dérogation de ce type doit être divulguée sans délai, comme l'exige la loi ou les règles ou réglementations de cotation en bourse applicables.

Que se passe-t-il si une personne viole le code ?

Lorsqu'une personne agit d'une manière contraire à l'éthique ou si elle enfreint les principes d'Herbalife Nutrition, les politiques ou la loi, voire ignore une inconduite, elle viole notre code. Cela se répercute négativement sur nous tous, aussi bien à titre individuel que collectif.

Tout comme nous prenons notre code au sérieux, nous prenons également une inconduite au sérieux. Tout employé ayant eu une conduite contraire à notre code peut être passible de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement. Si l'inconduite viole également une loi, elle peut donner lieu à des poursuites judiciaires, des amendes ou une peine d'emprisonnement.





Nos responsabilités

Par nos actions quotidiennes, nous façonnons l'avenir de notre entreprise. Commencez par comprendre ce que l'on attend de vous.

Il incombe à chaque employé de :

Mettre en application nos principes. Veillez en permanence à adopter nos principes et à incarner nos valeurs au quotidien. Vous inspirerez les autres à faire de même.

Connaître le code, la loi et nos politiques. Comme pour toute activité, de nombreuses lois et réglementations s'appliquent à notre entreprise. Vous devez savoir comment elles s'appliquent à vous et interrogez le service juridique si vous ne le savez pas. Lisez le code et nos politiques pour découvrir leur application vous concernant et interrogez le bureau Éthique et conformité si certains points ne sont pas clairs.

Se faire entendre. Vous appliquez nos valeurs lorsque vous les défendez. [Exprimez vos préoccupations](#) concernant les comportements qui ne reflètent pas qui nous sommes ou les actes susceptibles de violer notre code, nos politiques ou la loi. Le fait de ne pas signaler une violation connue du code, des politiques ou de la loi est en soi une violation de celui-ci. En outre, quiconque encourage une autre personne ou lui permet d'enfreindre le code est soumis à des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.

Les responsables ont encore plus de responsabilités :

Donnez le ton pour votre équipe. Soyez un modèle pour vos employés, en étant une personne qu'ils peuvent considérer comme un exemple vivant du respect de notre code et de la mise en application de nos valeurs.

Soyez leur meilleure ressource. Ayez une bonne connaissance du code et de nos politiques afin de guider plus efficacement votre équipe. Laissez la porte ouverte pour écouter leurs préoccupations et pouvoir les orienter vers les bonnes ressources qui leur apporteront une aide supplémentaire.

Écoutez et agissez. Prenez les préoccupations de votre équipe au sérieux. Si vous avez connaissance d'une éventuelle inconduite, contactez immédiatement la partie compétente. En outre, n'exercez jamais de représailles à l'encontre d'une personne qui signale une inconduite. Faites également attention aux éventuelles représailles à l'encontre d'un employé ayant fait une déclaration de bonne foi et/ou participé à une enquête sur le lieu de travail ou à une procédure de plainte.



Nos responsabilités

Faire les bons choix

Comment pouvez-vous avoir l'assurance de faire systématiquement ce qui est juste ? Vous ne pouvez pas **toujours** en avoir la certitude, mais vous pouvez faire preuve de bon sens et vous demander :



Ce que je veux faire est-il
légal ?

Est-ce que cela reflète nos
principes et valeurs ?

Est-ce que cela respecte notre
code et nos politiques ?

Est-ce positif pour Herbalife
Nutrition, ses distributeurs et
nos clients ?

Mes collègues et les autres
personnes seraient-ils fiers de
mes actions ?



Les réponses par « non » ou « peut-être » vous avertissent que vous devez vous arrêter et réfléchir. Demandez de l'aide avant d'agir.





Notre voix

Chez Herbalife Nutrition, nous croyons que chaque voix doit être entendue. Si vous avez une préoccupation ou si vous avez connaissance d'une action susceptible de violer nos principes, notre code, nos politiques ou la loi, informez-nous-en immédiatement.

Faites-vous entendre

Vous disposez de plusieurs possibilités :

Votre responsable

Votre représentant des ressources humaines local

La ligne Herbalife Nutrition IntegrityLine, accessible soit :

En ligne : Consultez IntegrityLine.Herbalife.com

Par téléphone :

- Aux États-Unis, appelez le 1-800-461-9330
 - En dehors des États-Unis, consultez IntegrityLine.Herbalife.com pour connaître les consignes d'appel à l'international
- NOTE : L'IntegrityLine est gérée par un tiers indépendant, et est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Vous pouvez faire part de vos préoccupations de manière anonyme, lorsque la loi l'autorise

Texte : 1-213-335-2054 (États-Unis uniquement)

E-mail : EthicsandCompliance@Herbalife.com

Adresse postale : Chief Compliance Officer
Herbalife Nutrition
800 West Olympic Blvd., Suite 406
Los Angeles, CA 90015, États-Unis

Et ensuite ?

Quelle que soit la manière dont vous exprimez votre préoccupation, votre signalement sera pris au sérieux. Dans la mesure du possible, nous le traiterons en toute confidentialité et la transmettrons immédiatement au bureau Éthique et conformité pour examen et/ou enquête. Si vous indiquez votre nom, nous pourrions vous contacter pour vous demander de plus amples renseignements. Vous pouvez toutefois choisir de conserver l'anonymat, lorsque la loi l'autorise. Si vous ne pouvez pas avoir de précisions sur le résultat d'une enquête, vous pouvez être informé du statut. **Gardez à l'esprit que nous ne tolérerons pas de représailles de quelque nature que ce soit à l'encontre d'une personne qui signale une préoccupation de bonne foi ou contribue à une enquête.**





Notre voix



Que dois-je faire en cas de doute ?

Si vous ne devez pas être certain d'une violation, vous devez exprimer vos préoccupations de bonne foi. Exprimez-les sincèrement en vous basant sur vos observations, ce qui correspond à ce que nous entendons par « bonne foi ». Faire délibérément un faux signalement constitue une violation de notre code, et cela pourrait entraîner des sanctions disciplinaires, y compris le licenciement.



Questions et réponses

J'ai remarqué un certain comportement sur le lieu de travail et je pense que je dois le signaler. Il semble qu'il pourrait violer notre code, mais je n'ai pas suffisamment d'informations pour en avoir la certitude. Et si mon signalement s'avère ne pas être un problème important, pourrais-je avoir des ennuis pour l'avoir signalé ?

Si vous signalez un comportement que vous estimez sincèrement pouvant enfreindre notre code, nos politiques ou la loi, vous avez fait un rapport de bonne foi et c'est ce qui est le plus important. Nous ne tolérerons pas de représailles à votre encontre si vous vous êtes exprimé, même si une enquête prouve qu'il n'y a pas eu d'inconduite.



En savoir plus

[Fonction relative à l'éthique et à la conformité](#)

[Enquêtes et rapports Éthique et conformité](#)

[Politique de dénonciation](#)



Faire ce qui est juste L'UN POUR L'AUTRE

Nous sommes passionnés par ce que nous faisons et qui nous sommes. C'est pourquoi nous contribuons tous personnellement à la protection de notre lieu de travail, de nos biens et de chacun.

Dans cette rubrique :

Nous sommes une équipe unie

12

Favoriser l'équité, la diversité, l'inclusion et l'appartenance

12

Respecter les autres sur le lieu de travail

13

Ne jamais exercer de représailles

14

Empêcher les conflits d'intérêts personnels

15

Notre protégeons notre lieu de travail

16

Contribuer à un environnement de travail sûr et sain

16

Protéger les biens de l'entreprise

17



Nous sommes une équipe unie

Favoriser l'équité, la diversité, l'inclusion et l'appartenance

Nous considérons la diversité et le multiculturalisme de notre personnel comme l'une des plus grandes forces d'Herbalife Nutrition. La diversité de nos origines, de nos talents et de nos points de vue contribue à nous rendre plus forts et plus innovants. Pour promouvoir l'équité, la diversité, l'inclusion et l'appartenance, nous respectons les politiques qui garantissent à chaque employé et à chaque candidat chez Herbalife Nutrition l'égalité d'accès à l'emploi et les font se sentir accueillis et valorisés.

Adopter nos principes

Soutenez l'égalité des chances pour tous. En tant qu'employeur, Herbalife Nutrition favorise l'égalité d'accès à l'emploi et s'engage à garantir que les décisions d'emploi sont prises indépendamment de la race, de la couleur, du sexe, de l'orientation sexuelle, du genre, de l'identité de genre, de l'expression du genre, de l'état civil, de l'origine nationale, de la citoyenneté, de l'ascendance, de l'âge, du statut d'ancien combattant, d'une situation de handicap ou de tout autre motif protégé par la loi, une ordonnance ou une réglementation. C'est ce que l'on appelle les « caractéristiques protégées ». Les encadrants peuvent contribuer à garantir que chaque employé bénéficie de l'égalité des chances chez Herbalife Nutrition en connaissant et en respectant toutes les politiques de l'entreprise qui s'appliquent à leur rôle.

Exprimez-vous. Aidez-nous à faire en sorte que chaque employé ait la possibilité d'être entendu. Si vous subissez une discrimination éventuelle ou un traitement injuste, ou en êtes témoin, sur notre lieu de travail, [exprimez immédiatement vos préoccupations](#).



Le saviez-vous ?

Les décisions en matière d'emploi doivent reposer sur des éléments tels que :

- Qualifications
- Performance
- Compétences
- Mérite individuel



Questions et réponses

J'évalue une candidate à un poste qui souffre d'un handicap physique. J'ai peur que le poste soit trop difficile pour elle sur le plan physique. Est-ce, en soi, une raison légitime pour ne pas l'embaucher ?

Non, vous ne pouvez pas le faire. Veuillez à contacter votre partenaire commercial des ressources humaines. Si la candidate est la plus qualifiée pour le poste, nous engagerons un processus interactif et, en l'absence de contrainte excessive, nous effectuerons les aménagements raisonnables qui lui permettront d'exercer les fonctions essentielles du poste. Refuser un poste à un candidat sur la seule base d'un handicap est contraire à la loi et ce n'est pas ce qui nous définit.



En savoir plus

[Politique de prévention du harcèlement, de la discrimination et des représailles](#)



Nous sommes une équipe unie

Respecter les autres sur le lieu de travail

Le respect et la confiance sont incontournables pour créer un lieu de travail agréable. Le harcèlement et la discrimination nuisent au respect et à la confiance et peuvent compromettre la productivité, le moral et notre capacité à conserver les bons collaborateurs. Herbalife Nutrition s'engage à faire le nécessaire pour que notre lieu de travail reste un lieu convivial et juste où tout le monde peut travailler.

Adopter nos principes

Apprenez à reconnaître le harcèlement. Le harcèlement est un type de discrimination et il peut prendre différentes formes : il peut être physique, verbal ou visuel.

Des exemples de harcèlement peuvent inclure :

- Plaisanteries désobligeantes
- Remarques ou commentaires humiliants
- Gestes, caricatures ou images obscènes
- Invitations ou e-mails suggestifs ou indécents



Le saviez-vous ?

Le harcèlement n'est pas toujours délibéré.

Étant donné qu'il peut être involontaire, vous devez faire attention à votre comportement et à la manière dont il affecte les autres. Faites preuve de respect dans chaque interaction.

Soyez attentif au harcèlement sexuel. Ce type de harcèlement est généralement défini comme des avances sexuelles importunes, des demandes de faveurs sexuelles ou d'autre comportement visuel, verbal ou physique à connotation sexuelle. Le harcèlement sexuel comprend le harcèlement fondé sur le genre d'une autre personne et le harcèlement fondé sur la grossesse, l'accouchement, ou d'autres problèmes de santé. Il comprend également le harcèlement d'un autre employé du même genre que le harceleur. Le harcèlement sexuel n'est pas nécessairement motivé par le désir sexuel.

Évitez l'intimidation. L'intimidation implique souvent de traiter une personne de manière malveillante ou de la menacer physiquement ou émotionnellement. L'intimidation peut passer par des menaces verbales ou physiques ou l'humiliation.

Informez-nous. Quelle que soit leur forme, le harcèlement et l'intimidation ne seront pas tolérés chez Herbalife Nutrition. Si vous avez connaissance d'un éventuel harcèlement ou intimidation (ou si vous le subissez), ne l'ignorez pas. [Exprimez vos préoccupations.](#)



En savoir plus

[Politique de prévention du harcèlement, de la discrimination et des représailles](#)



Nous sommes une équipe unie

Ne jamais exercer de représailles

Nous comprenons qu'exprimer des préoccupations n'est pas la chose la plus facile à faire, mais c'est assurément l'une des plus importantes. N'oubliez pas, Herbalife Nutrition ne tolère pas ni n'autorise les représailles à l'encontre d'une personne qui dépose une plainte de bonne foi ou participe à une enquête ou à une procédure de plainte sur le lieu de travail.

Adopter nos principes

Signalez les préoccupations sincèrement et rapidement. Soumettez vos préoccupations et/ou questions à votre superviseur, à tout autre superviseur de l'entreprise, au directeur de la conformité ou à un partenaire commercial des ressources humaines, et ce, le plus rapidement possible après l'incident. Vous pouvez également présenter une plainte en appelant gratuitement 24 heures sur 24 la ligne d'assistance Herbalife Nutrition (les numéros de téléphone pour votre pays se trouvent sur votre site intranet Herbalife Nutrition), en accédant à notre [IntegrityLine](#) ou en envoyant un e-mail au [bureau Éthique et conformité](#). En communiquant nos problèmes de bonne foi, nous nous protégeons mutuellement, nous protégeons notre entreprise et nos clients.

Reconnaissez les représailles. Les représailles peuvent se produire de différentes manières, mais elles peuvent prendre les formes suivantes : rétrogradation, suspension, refus d'embauche ou non prise en compte d'une candidature, non-considération égale dans la prise de décision en matière d'emploi, absence de recommandations d'emploi impartiales ou impact négatif sur les conditions de travail ou autre refus d'un avantage lié à l'emploi à une personne.



Le saviez-vous ?

Peu importe si vous n'avez pas tous les faits.

Et ne pas être certain qu'une violation a bien eu lieu ne pose pas de problème. Vous ne devez pas avoir raison. Mais si vous êtes préoccupé, nous voulons le savoir. Vous ne subirez pas de représailles pour avoir communiqué une préoccupation - même si elle s'avère ne pas être vraie - tant que vous l'avez fait de bonne foi.



Questions et réponses

Je rencontre un problème que j'aimerais exposer, mais il implique une personne qui occupe un poste élevé dans l'entreprise. J'ai peur de perdre mon travail si je le signale. Que dois-je faire ?

La pire chose à faire est de garder le silence. Nous devons connaître votre problème, peu importe la personne impliquée ou le poste qu'elle occupe dans l'entreprise. Nous ne tolérerons pas les représailles à votre encontre pour avoir communiqué une préoccupation de bonne foi.



En savoir plus

[Politique de prévention du harcèlement, de la discrimination et des représailles](#)

[Politique de dénonciation](#)



Nous sommes une équipe unie

Empêcher d'éventuels conflits d'intérêts

En tant qu'employés d'Herbalife Nutrition, nous ne laissons jamais les intérêts personnels, les relations ou la possibilité de gain personnel influencer nos décisions ou la façon dont nous travaillons. Il appartient à chacun de nous de protéger notre réputation en évitant tout ce qui pourrait être raisonnablement perçu comme un conflit d'intérêts personnel ou qui en donnerait l'apparence.

Adopter nos principes

Soyez attentif à d'éventuels conflits. Reconnaître les conflits d'intérêts n'est pas toujours facile, mais ces conflits surviennent le plus souvent dans des situations telles que :

- ✓ **Emploi extérieur** – Travailler pour un concurrent ou une entreprise qui mène (ou espère mener) des activités avec Herbalife Nutrition, ou avoir un deuxième emploi qui diminue votre capacité à travailler pour Herbalife Nutrition
- ✓ **Intérêts financiers** – Prise d'une participation financière par vous ou un membre de votre famille dans une entreprise qui mène (ou espère mener) des activités avec nous ou qui est l'un de nos concurrents – (Voir [Éviter les conflits d'intérêts avec les distributeurs et les fournisseurs](#) pour obtenir de plus amples informations.)
- ✓ **Relations personnelles** – Superviser ou influencer des décisions en matière d'emploi pour un membre de la famille ou une personne avec qui vous avez des liens personnels étroits

- ✓ **Opportunités extérieures** – Découvrir une opportunité commerciale par le biais de votre emploi chez Herbalife Nutrition et la saisir pour votre bénéfice personnel
- ✓ **Ressources d'Herbalife Nutrition** – Utiliser le nom, la propriété ou les informations d'Herbalife Nutrition sans approbation pour contribuer à vos intérêts personnels ou activités personnelles

Vous faites face à un éventuel conflit ? Informez-nous. Les éventuels conflits d'intérêts doivent être divulgués et vous devez obtenir une approbation avant de pouvoir aller plus loin. Si vous êtes dans une situation susceptible d'affecter votre capacité à prendre des décisions impartiales au nom d'Herbalife Nutrition, arrêtez-vous et demandez des conseils au bureau Éthique et conformité.



En savoir plus

[Politique relative aux conflits d'intérêts](#)



Le saviez-vous ?

Vous pourrez déterminer si une situation constitue un conflit en vous posant certaines questions. **Cette situation pourrait-elle :**

- Influencer les choix que je fais pour Herbalife Nutrition ?
- Sembler être un conflit pour une autre personne ?
- Me bénéficier ou bénéficier à l'un de mes proches ?

Si vous répondez « oui » à l'une de ces questions, il peut s'agir d'un conflit.



Notre protégeons notre lieu de travail

Contribuer à un environnement de travail sûr et sain

Contribuer au bien-être est ce que nous faisons. Herbalife Nutrition veille à ses clients et nous tenons également à ce que nos employés aient un lieu de travail sûr. Par conséquent, nous attendons de tous les employés qu'ils respectent nos procédures en matière de santé et de sécurité – pour un lieu de travail plus heureux, plus sain.

Adopter nos principes

Respectez toutes les règles de sécurité. Les règles pouvant différer en fonction de votre site et de travail, vous devez connaître celles qui s'appliquent à vous et les suivre sans exception. Signalez les accidents et les dangers potentiels, suivez toutes les formations à la sécurité obligatoires et, s'il y a lieu, portez tous les équipements de protection individuelle nécessaires.

Donnez le meilleur de vous-même. Lorsque vous arrivez au travail, nous nous attendons à ce que vous soyez prêt à travailler, en n'étant pas sous l'emprise d'une substance illégale ou contrôlée ou de l'alcool, et en n'ayant pas vos facultés affaiblies par ceux-ci. Ces situations pourraient altérer votre jugement et vous exposer vous et les autres à des risques. N'utilisez pas ces substances ou l'alcool, n'en détenez pas, n'en vendez pas, n'en achetez pas et n'en donnez pas à d'autres personnes sur le lieu de travail. De même, il est interdit de fumer et/ou d'utiliser du tabac au sein de tous les établissements d'Herbalife Nutrition.



Le saviez-vous ?

Vous rendez votre lieu de travail plus sûr lorsque vous signalez les risques potentiels, tels que :

- Comportement dangereux
- Infractions aux règles de sécurité
- Équipement endommagé
- Toxicomanie
- Armes au travail
- Menaces de violence
- Violations de la sécurité

Aidez à prévenir la violence. Nous voulons que le lieu de travail soit un lieu sûr pour tout le monde, aussi nous interdisons les armes dans nos locaux ou lorsque vous travaillez en notre nom. Soyez vigilant quant aux armes et aux signes avant-coureurs de risque de violence. Contactez la Sécurité mondiale à SafetySecurity@Herbalife.com ou si vous avez connaissance d'une arme au travail ou de toute autre menace de violence directe ou indirecte, appelez immédiatement le 1-844-435-7453 (1-844-HELPHLF) ou les services d'urgence locaux de votre région (p. ex., 911 aux États-Unis). À défaut, signalez un comportement inquiétant à votre responsable, à la Sécurité mondiale ou sur IntegrityLine.Herbalife.com.



En savoir plus

[Politique de prévention de la violence sur le lieu de travail](#)

[Politique relative aux armes sur le lieu de travail](#)

Notre protégeons notre lieu de travail

Protéger les biens de l'entreprise

Établir une entreprise telle qu'Herbalife Nutrition ne se fait pas du jour au lendemain. Cela demande énormément de travail et d'investissement dans les ressources qui nous permettent de travailler et de nous développer. Nous faisons confiance à nos employés pour faire attention aux ressources de l'entreprise et les protéger des pertes, dommages ou d'une mauvaise utilisation.

Adopter nos principes

Utilisez nos biens avec soin. Faites preuve de bon sens pour protéger les biens de l'entreprise, y compris :

- ✓ **Biens physiques** – les choses que nous utilisons dans le cadre de notre travail quotidien, y compris nos infrastructures, mobilier, fournitures de bureau, ordinateurs, équipements, matériel informatique, matériaux, produits et véhicules
- ✓ **Biens technologiques** – Biens informatiques, tels que nos équipements, messagerie électronique et messagerie vocale, bases de données, logiciels et accès Internet – (Protégez ces biens et limitez au minimum l'usage personnel.)
- ✓ **Actifs financiers** – les actifs qui nous aident à payer les factures, tels que les espèces, les comptes bancaires, les stocks et notre solvabilité
- ✓ **Actifs informationnels** – les informations que nous rassemblons ou créons en tant qu'entreprise, telles que nos informations confidentielles et notre propriété intellectuelle (Voir [Protéger les informations confidentielles et la propriété intellectuelle](#) et [Protéger la vie privée](#) pour en savoir plus.)





Notre protégeons notre lieu de travail

Concentrez-vous sur la cybersécurité. Protégez nos systèmes des logiciels malveillants et d'autres menaces en ligne en respectant nos politiques et procédures des systèmes informatiques. Mettez à jour et protégez régulièrement vos mots de passe, n'ouvrez jamais de liens suspects, soyez vigilants quant aux escroqueries par hameçonnage et n'installez jamais de logiciels non autorisés et n'utilisez jamais de réseaux non sécurisés. Protégez les appareils de l'entreprise et contactez la [Cybersécurité](#) en cas d'activité suspecte. Vous êtes tenu de connaître les politiques relatives à la cybersécurité indiquées ci-dessous ainsi que vos responsabilités en vertu de ces politiques.



Questions et réponses

J'ai reçu un e-mail suspect qui était marqué « urgent ». L'objet de l'e-mail semble être en rapport avec un projet sur lequel je travaille, mais je ne reconnais pas l'expéditeur. Est-ce que je peux l'ouvrir sans risque ?

Non. Dans un premier temps, vous devez vérifier que l'e-mail est légitime avant de l'ouvrir ou d'activer les scripts. Suivez nos procédures pour que tout incident de cybersécurité réel ou suspecté soit traité correctement et efficacement.



Le saviez-vous ?

Vos communications appartiennent à Herbalife Nutrition.

Lorsque vous envoyez un e-mail ou passez un appel à l'aide des systèmes d'Herbalife Nutrition, vos communications sont la propriété d'Herbalife Nutrition. Nous nous réservons le droit de surveiller ces communications, dans les conditions fixées par la loi. De même, les employés ne sont pas autorisés à accéder aux communications électroniques des autres employés ou des tiers sauf s'ils s'y sont autorisés par la direction d'Herbalife Nutrition.



En savoir plus

[Politique de sécurité de l'entreprise](#)

[Politique de sécurité informatique](#)

[Politique d'utilisation acceptable](#)

[Politique de sécurité physique pour la sécurité informatique](#)

[Politique relative aux activités et aux contributions politiques](#)

[Politique relative à la gestion des stocks pour les promotions et les manifestations](#)



Faire ce qui est juste pour **NOTRE ENTRE- PRISE**

Notre activité repose sur l'intégrité, c'est-à-dire, les bons choix faits par les bonnes personnes au quotidien. Nous réussissons lorsque nos choix reflètent le meilleur de nous-mêmes et notre engagement à mener nos activités de façon appropriée.

Dans cette rubrique :

Nous agissons avec intégrité	20
N'adopter que des pratiques commerciales éthiques et équitables	20
Promouvoir des ventes et des activités marketing éthiques	21
Ne pas verser ni accepter de paiements inappropriés	22
Respecter les règles applicables aux interactions avec des représentants officiels d'un gouvernement	24
Ne pas faire un mauvais usage des informations importantes non publiques	26
Nous sommes responsables	28
Garantir la qualité et la sécurité des produits	28
Protéger les informations confidentielles et la propriété intellectuelle	29
Respecter les règles concernant les cadeaux et les marques d'hospitalité	31
Tenir des livres et des documents comptables précis	33
Nous sommes fiables et transparents	34
Protéger la vie privée	34
Éviter les conflits d'intérêts avec les distributeurs et les fournisseurs	35
Travailler de manière responsable avec les tiers	36



Nous agissons avec intégrité

N'adopter que des pratiques commerciales éthiques et équitables

Chez Herbalife Nutrition, nous respectons les règles et nous savons que nos produits, nos talents et notre engagement à faire preuve d'intégrité parleront d'eux-mêmes. Nous ne craignons pas la concurrence et nous apprécions d'évoluer sur un marché sain où tous les acteurs ont la même chance d'être concurrentiels et de réussir.

Adopter nos principes

Respecter les lois antitrust et les lois sur la concurrence. Ces lois diffèrent d'un pays à l'autre, mais elles soutiennent toutes une concurrence libre et ouverte et interdisent les pratiques qui pourraient la restreindre. Veillez à comprendre comment ces lois s'appliquent à vous.

Traiter en respectant l'éthique dans chaque interaction. Soyez honnête et juste dans chaque interaction avec les distributeurs, les concurrents et les partenaires commerciaux. Ne discutez jamais avec un concurrent et ne vous mettez jamais d'accord avec un concurrent pour faire quelque chose qui pourrait nuire à la capacité d'un autre concurrent à livrer concurrence.

Se documenter correctement sur les concurrents. Il est important de connaître la concurrence, mais recueillez vos renseignements en respectant l'éthique et en n'utilisant que des sources publiques. Ne recherchez ou n'acceptez jamais d'informations qui ne sont pas disponibles publiquement, comme les informations confidentielles d'un concurrent ou d'un ancien employé d'un concurrent sans avoir consulté au préalable le service juridique.



Le saviez-vous ?

Vous parlez à un concurrent ? Ne discutez jamais de :

- Fixation des prix ou conditions commerciales
- Empêcher un tiers de faire des affaires
- Truquage d'offre
- Répartition ou partage des marchés



Questions et réponses

Au cours d'un déjeuner de l'industrie alimentaire, un représentant d'une autre entreprise s'est plaint que les marges sur les substituts de repas étaient trop faibles et il a suggéré que nous convenions d'un prix de vente minimum pour nos produits. En augmentant nos prix, nous augmenterions notre marge, ce qui serait bénéfique pour l'entreprise. Puis-je le faire ?

Non. Convenir d'un prix de vente minimum avec un concurrent est illégal et peut même constituer un délit.



En savoir plus

[Politique antitrust](#)

[Politique de veille concurrentielle](#)



Nous agissons avec intégrité

Promouvoir des ventes et des activités marketing éthiques

Nous promouvons nos produits et les opportunités commerciales comme nous menons nos activités, c'est-à-dire, dans le respect de l'éthique et en étant honnête. C'est ainsi que nous gagnons la confiance et la fidélité de nos distributeurs et de nos clients. Comme ils comptent sur nous pour soutenir nos produits et notre marque, tout ce que nous disons sur eux doit être fiable.

Adopter nos principes

Placez l'honnêteté au-dessus de tout. Nous voulons présenter notre entreprise sous son meilleur jour, mais des ventes ou des pratiques marketing malhonnêtes ou trompeuses peuvent être préjudiciables à nos clients et notre réputation. Cela peut également constituer une violation de la loi. Ayez une bonne connaissance de nos produits et présentez-les honnêtement – sans exagérer leurs capacités, ni cacher leurs limites ou dénigrer les produits des concurrents.

Un étiquetage scrupuleux. Nous sommes fiers des ingrédients de nos produits et nous les présentons fidèlement. Nous respectons nos processus d'étiquetage et obtenons l'approbation requise pour chaque promotion ou allégation, qu'elle soit nouvelle ou mise à jour. Nous contrôlons également l'exactitude de nos allégations concernant nos produits et leur utilisation.

Soyez capable de soutenir les allégations. Si nous faisons une allégation, nous devons être prêts à l'étayer avec des faits concrets. Assurez-vous de n'utiliser que des allégations autorisées qui peuvent être justifiées par des preuves bien documentées que nous avons recueillies d'une manière juste et éthique.



Le saviez-vous ?

**N'oubliez pas, dans nos ventes et activités marketing :
Nous nous approprions ce que nous disons.**

Notre but seul ne compte pas. Nous sommes également responsables de la manière dont nos allégations sont raisonnablement interprétées, même si ces interprétations n'étaient pas prévues.



En savoir plus

[Politique d'examen des marques d'entreprise](#)

[Politique d'approbation des allégations](#)

[Politique d'approbation des marques et des droits à l'image](#)

[Politique relative aux réseaux sociaux, à la publicité et aux communiqués au public](#)





Nous agissons avec intégrité

Ne pas verser ni accepter de paiements inappropriés

Nous refusons d'être impliqués dans des actes de corruption qui ne valent pas le mal qu'ils peuvent causer à notre réputation et à nos communautés. Nous pensons que la seule réussite valable est la réussite que nous obtenons par le travail que nous effectuons, les produits que nous fournissons et la différence que font nos distributeurs.

Adopter nos principes

Prévenez et évitez les paiements inappropriés. Un paiement inapproprié est « toute chose de valeur » qu'une personne offre dans le but d'influencer illégalement une autre personne, pour peut-être remporter un contrat ou obtenir un avantage commercial. Quelle que soit la forme qu'ils prennent, les paiements inappropriés ne sont pas autorisés chez Herbalife Nutrition, et ils pourraient être illégaux. « Toute chose de valeur » peut inclure :

- Pots-de-vin
- Dessous de table
- Espèces ou équivalents espèces
- Cadeaux, repas ou marques d'hospitalité somptueux
- Stock
- Faveurs spéciales
- Emploi
- Produits gratuits
- Remises non offertes au public
- Contributions caritatives ou politiques
- Paiement de frais de déplacement



Le saviez-vous ?

Si un tiers propose un pot-de-vin, nous pourrions être tenus pour responsables.

C'est exact. Nous pourrions être tenus pour responsables si une personne travaillant au nom d'Herbalife Nutrition enfreint la loi lorsqu'elle nous représente.



Nous agissons avec intégrité

Respectez les lois anti-corruption. Ces lois variant d'un pays à l'autre, apprenez à les connaître et la manière dont elles s'appliquent à nos transactions, y compris la loi américaine Foreign Corrupt Practices Act (« FCPA »). Vous devez respecter la loi FCPA aux États-Unis comme en dehors. Si nous violons ces lois, vous et Herbalife Nutrition pouvez vous exposer à de lourdes sanctions ou même des peines d'emprisonnement.

Soyez extrêmement vigilant avec les représentants officiels d'un gouvernement. Les règles concernant les représentants officiels d'un gouvernement sont encore plus strictes. C'est pourquoi vous ne devez jamais proposer quelque chose de valeur dans le but d'obtenir ou de conserver un marché ou d'obtenir un avantage commercial. Consultez [Respecter les règles applicables aux interactions avec des représentants officiels d'un gouvernement](#) pour en savoir plus.



Questions et réponses

J'ai entendu dire par une source fiable que l'un de nos prestataires de service pourrait être impliqué dans un cas de corruption. Comme Herbalife Nutrition n'est pas impliquée et que le prestataire de service n'a pas été officiellement accusé, dois-je ignorer ce fait ?

Non, vous ne devez pas l'ignorer. La corruption viole la loi ainsi que notre code et nos principes. Même si Herbalife Nutrition n'est pas impliquée, nous devons avoir connaissance de cette situation afin de prendre des mesures appropriées.



En savoir plus

[Politique relative aux cadeaux et marques d'hospitalité](#)

[Politique relatives aux paiements inappropriés et aux actions associées](#)

[Politique d'embauche de tiers](#)



Nous agissons avec intégrité

Respecter les règles applicables aux interactions avec des représentants officiels d'un gouvernement

Nos transactions commerciales peuvent parfois nous amener à être en contact avec des représentants officiels d'un gouvernement. Chaque fois que vous interagissez avec eux, vous vous engagez vraisemblablement dans une activité réglementée, ce qui implique que des règles spécifiques s'appliquent. Veillez à connaître et à respecter ces règles pour éviter l'apparence d'un parti pris déplacé ou d'une violation des lois en vigueur. Si vous avez des doutes quant à ces règles, interrogez le bureau Éthique et conformité.

Adopter nos principes

Travaillez en respectant l'éthique avec les représentants officiels d'un gouvernement. Si vous interagissez avec des représentants officiels d'un gouvernement, vous devez connaître et respecter toutes les obligations politiques et légales et consulter vos politiques locales qui peuvent être plus restrictives. Faites particulièrement attention aux règles applicables aux cadeaux et aux marques d'hospitalité, et, en aucun cas, vous ne devez donner, offrir ou promettre à un représentant officiel d'un gouvernement un « paiement inapproprié » (un pot-de-vin ou toute chose de valeur qui est offert pour influencer illégalement les actions d'une personne dans le but d'obtenir ou de conserver un marché ou d'obtenir un avantage commercial inapproprié). Rappelez-vous également que nous n'offrons ni ne faisons de paiements à des représentants officiels d'un gouvernement dans le but de les inciter à effectuer rapidement un acte administratif qu'ils sont supposés faire dans tous les cas.

Transmettez les demandes d'un gouvernement. Si vous êtes contacté par un représentant officiel d'un gouvernement pour répondre à une enquête du gouvernement ou à une question relative à l'application des lois, contactez immédiatement le service juridique et suivez ses directives.

Concentrez-vous sur l'honnêteté et la transparence. Si, dans le cadre de votre travail, vous devez interagir avec des représentants officiels d'un gouvernement pour obtenir des permis ou des licences accordés par le gouvernement ou d'autres autorisations du gouvernement :

- Soyez honnête et transparent.
- En cas de recours à des tiers pour interagir avec le gouvernement, vous devez connaître et respecter toutes les exigences internes en matière de contrôle et d'approbations préalables. N'oubliez pas que nous ne pouvons pas avoir recours à un tiers pour qu'il fasse quelque chose que nous ne pouvons pas faire. Consultez [Travailler de manière responsable avec les tiers](#).



Le saviez-vous ?

Les représentants officiels d'un gouvernement ont leurs propres règles.

Quelles que soient les dispositions de nos politiques, certains représentants officiels d'un gouvernement peuvent être tenus de respecter les règles éthiques de leur ministère ou des lois qui sont encore plus strictes. Demandez systématiquement conseil avant d'interagir avec des représentants officiels d'un gouvernement.



Nous agissons avec intégrité

Respectez les lois sur le lobbying. Si vous travaillez au nom d'Herbalife Nutrition avec des fonctionnaires pour aider à définir une politique publique, vous prenez part à une activité de « lobbying » qui est très réglementée. Assurez-vous de connaître et de comprendre les lois qui s'appliquent, y compris les lois sur les cadeaux et les marques d'hospitalité et les exigences de conformité.

Soyez vigilant lorsque vous recrutez des représentants officiels d'un gouvernement ou des membres de leur famille. Des règles spéciales s'appliquent à l'embauche d'employés du gouvernement, qu'ils soient en poste ou d'anciens employés, ou aux membres de leur famille. Avant même d'entamer le processus, contactez le bureau Éthique et conformité pour obtenir des conseils.



En savoir plus

[Politique relative aux cadeaux et marques d'hospitalité](#)

[Politique relative aux paiements inappropriés et aux actions associées](#)

[Politique d'embauche de tiers](#)

[Politique de notification et de transmission des questions initiées par le gouvernement ou des instances judiciaires](#)





Nous agissons avec intégrité

Ne pas faire un mauvais usage des informations importantes non publiques

Réaliser un investissement à partir d'informations qu'un investisseur raisonnable considérerait comme importantes et qui ne sont pas connues du public constitue un délit d'initiés et cette pratique est illégale. C'est pourquoi nous n'utilisons jamais ni ne partageons des informations importantes non publiques dont nous avons eu connaissance dans le cadre de nos emplois pour acheter ou vendre des titres dans Herbalife Nutrition ou dans d'autres entreprises.

Adopter nos principes

Ne tirez pas parti d'informations importantes non publiques. Si vous avez connaissance d'informations sur Herbalife Nutrition ou une autre entreprise que le public ne connaît pas, et si ces informations sont susceptibles d'inciter un investisseur raisonnable à acheter ou vendre des titres, ni vous ni personne ne pouvez utiliser ces informations pour acheter, vendre ou négocier des titres. **Le résumé donné dans cette page, y compris la liste des exemples d'informations non publiques et la liste des transactions interdites en vertu de la politique relative aux délits d'initiés de l'entreprise, n'est pas complet et vous devez vous reporter à la [politique relative aux délits d'initiés de l'entreprise](#).**

Les informations importantes non publiques peuvent inclure :

- Nouveaux produits ou produits en développement
- Stratégies marketing
- Gains ou pertes d'ordre financier
- Contrats commerciaux potentiels
- Informations sur les clients ou les tiers
- Changements importants de la direction
- Propositions de fusions ou d'acquisitions
- Action en justice ou enquêtes éventuelles



Le saviez-vous ?

Une information est considérée comme publique uniquement lorsque :

Herbalife Nutrition la rend publique, par un communiqué de presse, un dépôt auprès du gouvernement ou une autre communication officielle, et lorsqu'un jour de bourse complet s'est écoulé après cette communication au public.



Nous agissons avec intégrité

Ne divulguez pas de renseignements à d'autres personnes. Il est illégal de partager des informations importantes non publiques avec une autre personne, y compris votre famille ou vos amis, car elle peut tirer profit du renseignement divulgué. Divulguer des renseignements de la sorte, même si vous n'en tirez pas parti, peut entraîner de lourdes sanctions pénales, pouvant aller jusqu'à une peine d'emprisonnement. C'est la raison pour laquelle vous devez éviter de divulguer tout ce qui pourrait sembler être un renseignement. Les politiques d'Herbalife Nutrition et la loi vous interdisent d'effectuer des opérations boursières si vous détenez des informations importantes non publiques.



Respectez les périodes de négociation. L'entreprise a mis en place des périodes d'interdiction trimestrielles afin d'interdire toute opération boursière aux employés qui ont connaissance de résultats financiers et d'informations associées, avant que les informations ne soient communiquées au public. Vous devez veiller à ne pas négocier des titres de l'entreprise si vous avez connaissance d'informations importantes non publiques concernant l'entreprise.



Questions et réponses

Au cours d'une conférence téléphonique, j'ai eu connaissance par hasard d'une éventuelle acquisition importante que l'entreprise pourrait réaliser prochainement. Cette information n'est pas publique et est importante. Est-il possible d'acheter des actions de l'entreprise sur la base d'une information confidentielle que j'ai apprise au cours d'une conférence téléphonique qui peut ou ne peut pas avoir lieu ?

Non. Même si cette acquisition importante n'a pas encore eu lieu (et elle peut ne pas avoir lieu), elle constitue une information importante non publique et il serait illégal d'en tirer parti.



En savoir plus

[Politique relative aux délits d'initiés](#)

[Foire aux questions sur les délits d'initiés](#)

[Politique relative aux informations confidentielles de l'entreprise](#)



Nous sommes responsables

Garantir la qualité et la sécurité des produits

Nous entrons en contact avec nos clients par le biais de nos produits. C'est ainsi qu'ils apprennent à nous connaître et à nous faire confiance. Nous avons pris l'engagement de renforcer ce lien en ne faisant jamais de compromis lorsqu'il s'agit de la qualité et de la sécurité de nos produits, en escomptant que nous donnions le meilleur de nous-mêmes et en n'acceptant rien de moins que cela.

Adopter nos principes

Observez des normes élevées. Si vous êtes responsable du développement, de la fabrication ou de la distribution de nos produits, vous avez un impact sur la qualité globale de nos produits. Il est indispensable pour nos valeurs et principes fondamentaux que vous respectiez les normes de sécurité et de qualité d'Herbalife Nutrition ainsi que celles imposées par la loi. Insistez pour que nos employés et fournisseurs répondent également à ces normes de qualité élevées. Si vous avez connaissance d'un événement qui fasse courir un risque à la sécurité ou à la qualité de nos produits, [exprimez vos préoccupations](#), qu'il se produise chez Herbalife Nutrition ou avec l'un de nos fournisseurs.

Protégez notre produit dans la chaîne d'approvisionnement.

La qualité est importante de la production à la distribution des produits d'Herbalife Nutrition. Si vous travaillez dans notre chaîne d'approvisionnement ou notre système de distribution, suivez nos procédures et soyez vigilant quant aux défaillances dans les domaines de la qualité, de la sûreté ou de la sécurité. Surveillez-les et exprimez rapidement vos préoccupations liées aux problèmes, incidents ou expositions au risque.



En savoir plus

[Politique relative aux manuels de qualité](#)





Nous sommes responsables

Protéger les informations confidentielles et la propriété intellectuelle

Développer des produits qui contribuent à améliorer l'alimentation des gens est une activité sérieuse, qui nécessite d'importantes recherches, technologies et stratégies. Les informations concernant nos produits et notre réseau de distributeurs contribuent à la singularité d'Herbalife Nutrition sur le marché. Par conséquent, nous traitons nos informations confidentielles et notre propriété intellectuelle avec soin et les protégeons contre les mauvaises utilisations ou divulgations.

Adopter nos principes

Identifiez les informations à protéger. Dans le cadre de votre travail, vous pouvez avoir accès à toute sorte d'informations qu'Herbalife Nutrition a recueillies ou créées qui pourraient être dommageables si elles étaient divulguées, notamment :

Informations confidentielles – informations sensibles sur Herbalife Nutrition, nos employés, clients ou tiers qui ne sont généralement pas rendues publiques. Elles peuvent inclure des informations relatives à :

- Acquisitions potentielles ou plans d'investissement
- Plans marketing
- Projets de ventes ou de gains
- Nouvelles idées de produit ou formulations de produit
- Méthodes de fabrication
- Listes des distributeurs ou des clients privilégiés
- Listes des employés et salaires

Propriété intellectuelle – ce que nous créons qui fait la singularité d'Herbalife Nutrition. Vous avez la responsabilité de protéger la propriété intellectuelle de l'entreprise et de protéger également les droits des autres propriétaires.

Vous devez donc :

- Consulter le service juridique si vous avez une invention ou une innovation à présenter à l'entreprise.
- Obtenir l'autorisation pour les marques, slogans, logos et designs proposés auprès du service juridique avant utilisation.
- Consulter le service juridique afin d'accorder une licence ou de vendre un droit d'auteur, un droit de brevet, un secret commercial ou une marque commerciale.

Et vous ne devez pas :

- Copier ou republier les actifs imprimés ou Internet, les musiques, les vidéos, les marques, les logos ou les designs d'autres sans en avoir l'autorisation.
- Vous approprier ou republier des travaux de tiers sans y être autorisé par le service juridique.
- Utiliser une technologie brevetée sans licence.



Le saviez-vous ?

Il est possible d'arrêter les fuites.

Si vous suspectez une fuite d'informations confidentielles, ne l'ignorez pas. Informez-nous afin que nous puissions éviter tout préjudice susceptible d'en découler. [Exprimez vos préoccupations](#) immédiatement.



Nous sommes responsables



Utilisez-les avec la plus grande prudence. Quel que soit le type d'informations confidentielles auxquelles vous avez accès (ou quel qu'en soit le propriétaire), protégez-les. Accédez uniquement aux informations dont vous avez besoin pour effectuer votre travail. Ne les partagez jamais avec une personne qui n'est pas autorisée à les avoir ou qui n'a pas un besoin commercial légitime de les avoir, que cette personne soit à l'intérieur ou à l'extérieur d'Herbalife Nutrition.

Ne les divulguez pas, même accidentellement. Vous pouvez partager par inadvertance des informations importantes non publiques ou confidentielles si vous en discutez en public ou sur les réseaux sociaux. Vous ne devez jamais les conserver ou les envoyer sur des appareils personnels ou sur des réseaux non sécurisés. Suivez nos politiques pour protéger les informations personnelles. Consultez [Protéger la vie privée](#) pour en savoir plus.



Questions et réponses

Mon équipe est sur le point de finaliser des plans pour un nouveau produit. Je suis très enthousiaste et j'aimerais en parler à mes amis. Est-ce possible, tant que je leur demande de ne pas en parler avec d'autres personnes ?

Non. Vous ne pouvez pas compter sur vos amis pour protéger cette information. Gardez-la pour vous et discutez-en uniquement avec les personnes qui ont un besoin commercial légitime de la connaître. Attendez qu'elle soit rendue publique pour en parler.



En savoir plus

[Politique relative aux informations confidentielles de l'entreprise](#)



Nous sommes responsables

Respecter les règles concernant les cadeaux et marques d'hospitalité

Nous sommes toujours courtois dans nos transactions commerciales, mais lorsque la courtoisie implique d'offrir des cadeaux ou des marques d'hospitalité, nous ne laissons jamais ceux-ci affecter notre jugement, car nous prenons des décisions justes et impartiales. Nous n'offrons pas de cadeaux ou de marques d'hospitalité pour obtenir un traitement spécial pour nous-mêmes ou Herbalife Nutrition, et nous n'acceptons pas de faveurs ou cadeaux inappropriés d'une entreprise qui mène (ou cherche à mener) des affaires avec nous.

Adopter nos principes

Respectez notre politique. Les cadeaux et les marques d'hospitalité peuvent être habituels dans les affaires, mais ils peuvent également entraîner des conflits d'intérêts. Agissez dans le respect de l'éthique lorsque vous travaillez au nom d'Herbalife Nutrition. Vous devez connaître et suivre notre [politique relative aux cadeaux et marques d'hospitalité](#) ainsi que l'éventuelle version locale de cette politique qui s'applique à vous. N'oubliez pas que les règles locales peuvent être plus restrictives. Lorsque vous offrez quelque chose de valeur à d'autres en dehors d'Herbalife Nutrition, demandez d'abord si leurs politiques les autorisent à l'accepter. N'acceptez jamais de faveurs ou de cadeaux inappropriés d'une entreprise qui mène (ou cherche à mener) des activités avec nous. En cas de doute concernant ces règles, consultez le [bureau Éthique et conformité](#).



Dans quels cas une offre est-elle acceptable ?

Toute offre que vous donnez ou recevez...



Doit être :



NE doit PAS être :

De valeur raisonnable

Onéreuse

Habituelle compte tenu de l'occasion, de la culture et du bénéficiaire

Excessive ou sous forme d'espèces ou d'équivalent espèces, comme des cartes cadeaux

Faite occasionnellement

Faite fréquemment

Faite à des fins professionnelles légitimes ou à l'occasion d'une fête traditionnelle

Faite pour influencer une décision commerciale ou gouvernementale ou obtenir un avantage

Légale et appropriée

Illégale ou contraire à nos politiques ou nos principes



Nous sommes responsables

Soyez particulièrement vigilant avec les représentants officiels d'un gouvernement. Lorsqu'un représentant officiel d'un gouvernement est impliqué, gardez à l'esprit que les règles sont encore plus strictes. Sauf dans quelques rares cas (comme un café ou un repas léger), vous ne pouvez pas offrir une chose de valeur, pas même des cadeaux de courtoisie courants, sans avoir obtenu une approbation au préalable. Pour obtenir de plus amples informations, consultez notre [politique relative aux cadeaux et marques d'hospitalité](#) et les rubriques [Respecter les règles applicables aux interactions avec des représentants officiels d'un gouvernement](#) de ce code pour avoir plus de précisions. N'oubliez pas que certaines politiques locales comportent des exigences supplémentaires et respectez toujours les politiques locales qui s'appliquent à vous.



Questions et réponses

L'un de nos nouveaux fournisseurs m'a proposé des places de théâtre. Puis-je les accepter ?

Cela dépend des cas. Cette pratique peut être acceptable si le fournisseur assiste à la représentation avec vous, si la valeur des places n'est pas excessive et si cela ne doit pas donner l'impression que le fournisseur essaie de vous influencer d'une certaine façon. Consultez le bureau Éthique et conformité avant d'accepter.



En savoir plus

[Politique relative aux cadeaux et marques d'hospitalité](#)

[Politique relatives aux conflits d'intérêts](#)

[Politique d'embauche de tiers](#)



Le saviez-vous ?

Vous ne pouvez pas refuser ? Nous pouvons vous aider.

Nous savons que ce n'est pas toujours facile de refuser une offre ou de rendre un cadeau. Si vous recevez quelque chose d'inapproprié, parlez-en immédiatement au bureau Éthique et conformité. L'entreprise sera ainsi en mesure de s'occuper du cadeau à votre place, soit en le renvoyant poliment, soit en le donnant.





Nous sommes responsables

Tenir des livres et des documents comptables précis

Une entreprise saine exige une tenue des documents comptables saine. Des livres et des documents comptables précis ne se limitent pas à refléter la santé de notre entreprise. Ils aident Herbalife Nutrition à prendre des décisions critiques, stratégiques et à faire progresser notre activité. Ils sont également exigés par la loi. Chacun de nous doit tenir nos documents comptables avec soin en veillant à ce qu'ils soient précis et transparents.

Adopter nos principes

Soyez précis et rigoureux. Qu'il s'agisse d'une transaction, de l'enregistrement d'une dépense ou de temps, consignez-le avec précision. Quelles que soient les informations que vous donnez, enregistrez-les clairement et soigneusement, en ne les falsifiant jamais intentionnellement, en ne les déformant pas ou en n'omettant pas quelque chose d'important. Fournissez également tous les justificatifs et obtenez les approbations nécessaires requises.

Nos documents comptables comprennent des éléments tels que :

- Factures
- Registres des heures
- Contrats
- Demandes de prestations
- Bons de commande
- Rapports de sécurité et de qualité
- Notes de frais
- Registres de paie

Utilisez les documents comptables avec soin. Vous devez connaître et suivre notre [politique de gestion des archives](#), qui vous explique comment conserver et jeter correctement nos archives. Lisez attentivement la politique avant de détruire ou de jeter des

archives (notamment les documents nécessaires pour un audit ou une enquête). Si vous recevez un avis de conservation à des fins juridiques concernant un document, suivez les instructions et ne jetez pas le document tant que vous n'y êtes pas autorisé.

Documentez correctement les cadeaux et les marques d'hospitalité.

Lorsque vous demandez le remboursement d'un cadeau ou d'une marque d'hospitalité, indiquez le nom, le titre et l'employeur du bénéficiaire, y compris si l'employeur est un organisme gouvernemental. Expliquez précisément la finalité commerciale, donnez des faits pertinents et les circonstances du cadeau ou de la marque d'hospitalité et incluez les justificatifs.



Le saviez-vous ?

Si vous gérez nos documents, soyez vigilant.

Vous pouvez également repérer des signaux d'alerte de fraude, de pot-de-vin ou de blanchiment d'argent éventuel. Soyez attentif à :

- Saisies erronées
- Déclarations trompeuses
- Graves omissions

Vous voyez quelque chose qui ne vous semble pas correct ? [Exprimez vos préoccupations](#) immédiatement.



En savoir plus

[Politique de gestion des archives](#)

[Politique relative aux responsabilités concernant les contrôles internes](#)

[Politique relative aux écritures](#)

[Politique relative aux cadeaux et marques d'hospitalité](#)

[Politique relative aux déplacements professionnels et divertissements](#)



Nous sommes fiables et transparents

Protéger la vie privée

Herbalife Nutrition travaille avec toute sorte de données, y compris les informations personnelles de nos distributeurs, clients, fournisseurs, employés et tiers. Ils nous les confient, et nous ne manquerons pas à la promesse que nous leur faisons. Nous respectons la loi et protégeons les informations d'éventuelles mauvaises utilisations ou divulgations.

Adopter nos principes

Respectez les lois sur la vie privée, partout. Protéger les données à caractère personnel, parfois également appelées informations personnelles ou données personnelles, est plus qu'une exigence commerciale, c'est une obligation légale. Les lois sur la confidentialité des données diffèrent d'un pays à l'autre et il vous appartient de savoir comment elles s'appliquent, quel que soit l'endroit où nous travaillons ou menons nos activités. Si vous gérez des données à caractère personnel dans le cadre de votre travail

(qu'elles appartiennent à nos employés, distributeurs, clients, fournisseurs ou tiers), respectez la loi et nos politiques afin de les gérer, de les conserver et de les supprimer correctement.

Les données à caractère personnel sont des informations susceptibles de permettre d'identifier directement ou indirectement une personne. Il peut s'agir entre autres des :

- Nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail
- Date de naissance
- Informations sur la carte de crédit ou renseignements bancaires
- Numéro de sécurité sociale ou numéro d'identification du gouvernement
- Dossiers, informations et historiques médicaux
- Empreinte digitale et autres données biométriques
- Identifiant en ligne
- Données de localisation

Préservez la confidentialité des informations privées. Si vous n'avez pas besoin de données à caractère personnel dans le cadre de votre travail, n'en recueillez pas. Accédez uniquement à celles dont vous avez besoin et n'utilisez-les qu'à des fins professionnelles légitimes. Ne communiquez pas de données à caractère commercial aux personnes qui ne sont pas autorisées (soit à l'intérieur ou à l'extérieur d'Herbalife Nutrition).



En savoir plus

[Politique relative aux renseignements personnels](#)

? Le saviez-vous ?

En faisant de petites choses, vous pouvez contribuer à protéger la confidentialité :

- Recueillez le minimum de données à caractère personnel nécessaire.
- Honorez les demandes légales pour accéder aux données à caractère personnel, les corriger et les supprimer.
- Assurez-vous que les tiers protègent les données à caractère personnel comme nous le faisons.
- Conservez les données à caractère personnel sur les appareils et les réseaux de l'entreprise approuvés.
- Respectez nos politiques et procédures relatives à la cybersécurité.



Nous sommes fiables et transparents

Éviter les conflits d'intérêts avec les distributeurs et les fournisseurs

La manière dont nous travaillons avec les autres a un impact direct sur la réputation d'Herbalife Nutrition. Pour cette raison, nos interactions avec les distributeurs et les fournisseurs doivent toujours refléter nos principes et valeurs. Nous n'utilisons jamais nos relations commerciales pour un gain personnel et nous comptons sur vous pour éviter tout ce qui ressemble à un conflit d'intérêts.

Adopter nos principes

Agissez dans l'intérêt d'Herbalife Nutrition. Si vous travaillez régulièrement avec des fournisseurs, des prestataires ou des consultants, n'oubliez pas que vous travaillez au nom d'Herbalife Nutrition et non pas en votre nom. Si vous ou un membre de votre famille recevez un avantage financier d'un fournisseur, prestataire de service actuel ou potentiel d'Herbalife Nutrition, cela peut donner l'apparence d'un conflit. Vous ne devez jamais avoir un intérêt financier avec une entité commerciale qui mène ou cherche à mener des activités avec Herbalife Nutrition, sauf si vous l'avez au préalable divulgué et obtenu une dérogation comme l'exige notre politique relative aux conflits d'intérêts.

Conservez une distance raisonnable avec nos distributeurs.

En gardant nos opérations commerciales distinctes de nos distributeurs, vous évitez l'apparence de décisions commerciales injustes. Pour cette raison, les employés d'Herbalife Nutrition et leurs conjoints n'ont pas le droit d'être des distributeurs, de cohabiter ou d'avoir des relations amoureuses avec nos distributeurs. Sauf dans des circonstances très limitées, Herbalife Nutrition interdit de mener des activités ou de signer des contrats avec des distributeurs (ou des entreprises ayant des liens financiers avec un ou plusieurs distributeurs) pour des biens ou services d'Herbalife Nutrition.



Questions et réponses

Dernièrement, l'un de nos fournisseurs m'a demandé d'effectuer des activités de conseil pour son entreprise. Cette mission n'interférerait pas avec mon travail chez Herbalife Nutrition, et j'aurais l'utilité de cet argent supplémentaire. Puis-je accepter cette offre de travail ?

Il est fort probable que non. Accepter du travail d'un fournisseur d'Herbalife Nutrition pourrait vous empêcher d'être objectif dans les décisions que vous prenez au nom de notre entreprise et créer un conflit d'intérêts. Parlez-en immédiatement avec votre responsable ou le bureau Éthique et conformité pour avoir des conseils.



En savoir plus

[Politique relative aux conflits d'intérêts](#)



Nous sommes fiables et transparents

Travailler de manière responsable avec les tiers

Nous nous attachons à choisir les bons partenaires commerciaux tiers qui apportent le plus de valeur à l'entreprise. Lorsque ces relations sont basées sur l'intégrité et un engagement commun envers notre code, nos valeurs et la loi, notre entreprise prospère.

Adopter nos principes

Choisissez des partenaires éthiques et qualifiés. Si vous participez à la sélection ou la participation de tiers d'Herbalife Nutrition, vous devez vous assurer qu'ils sont fiables et reconnus. Choisissez-les également en faisant preuve d'objectivité, en ne laissant jamais des préjugés personnels ou des intérêts personnels influencer votre choix. Si nécessaire, suivez les processus d'achat d'Herbalife Nutrition pour vous assurer que nous respectons les normes élevées d'Herbalife Nutrition et consultez notre [politique d'achat mondiale](#).

Nos tiers comprennent :

- Fournisseurs
- Agents
- Sous-traitants
- Entrepreneurs
- Prestataires de service
- Consultants

Prestataires de services gouvernementaux. Herbalife Nutrition a établi que les fournisseurs qui interagissent avec des représentants officiels d'un gouvernement au nom d'Herbalife Nutrition représentent un plus grand risque pour l'entreprise et, par conséquent, qu'ils doivent faire l'objet d'une surveillance accrue. Des étapes supplémentaires sont nécessaires pour engager un prestataire de services gouvernementaux comme effectuer un

contrôle préalable et obtenir des approbations préalables. Si vous envisagez d'engager un prestataire de services gouvernementaux, consultez notre [politique d'embauche de tiers](#) et contactez le bureau Éthique et conformité.

Observez leur travail. Surveillez les tiers pour vous assurer que leur travail a un impact positif, à la fois sur notre entreprise et notre réputation. Soyez attentif aux éventuelles irrégularités, y compris les violations des droits légaux, environnementaux et de l'homme ou de la sécurité. Aidez-les à comprendre et à respecter notre code et nos politiques et [exprimez vos préoccupations](#) si vous voyez quelque chose qui ne vous semble pas correct.



En savoir plus

[Processus concernant les prestataires de services gouvernementaux](#)

[Politique relative aux conflits d'intérêts](#)

[Politique relative aux paiements inappropriés et aux actions associées](#)

[Politique embauche de tiers](#)

[Politique d'achat mondiale](#)



Le saviez-vous ?

Nous choisissons nos tiers en fonction des critères suivants :

- Besoins de notre entreprise
- Services proposés
- Prix
- Expérience et qualifications
- Qualité
- Réputation



Faire ce qui est juste pour **NOTRE PLANÈTE**

Nous sommes bien plus qu'une entreprise :
nous sommes à l'origine de belles choses,
en faisant ce qui est le mieux pour notre
environnement, nos communautés et la vie de
toutes les personnes que notre activité touche.

Dans cette rubrique :

Nous faisons notre travail correctement sur le marché mondial	38
Respecter les lois dans le monde entier	38
Respecter les droits de l'homme	40
Contribuer à la protection de l'environnement	41
Continuer à être une bonne entreprise citoyenne	42
Respecter les règles de participation à des activités caritatives	43
Nous communiquons de manière responsable	44
Ne pas promouvoir d'intérêts politiques sur le lieu de travail	44
Faire preuve de prudence dans les communications faites au nom d'Herbalife Nutrition	46
Utiliser de manière responsable les réseaux sociaux	48

Nous faisons notre travail correctement sur le marché mondial

Respecter les lois dans le monde entier

Nous nous efforçons de respecter les lois et réglementations partout où nous menons nos activités. Nos politiques de vérification des sanctions exigent que nous passions au crible nos partenaires commerciaux, les distributeurs et les fournisseurs, avant tout paiement pour éviter des paiements à des parties sanctionnées et nos politiques exigent que nous ne respections pas les boycotts internationaux qui violent les lois sur la fiscalité et les exportations. Nous comprenons que, même si les exigences et les coutumes peuvent varier dans le monde, nous nous sommes engagés à respecter les lois qui s'appliquent à nous et à éviter toutes les transactions inappropriées.

Adopter nos principes

Respectez le droit commercial. Si dans le cadre de votre travail, vous devez gérer des importations ou des exportations, différentes lois peuvent s'appliquer à vous. Les lois varient en fonction du pays, vous devez connaître et respecter les lois, y compris les lois américaines, qui s'appliquent toujours. Ces lois portent sur la façon dont les produits, services, technologies, informations techniques ou logiciels circulent entre les pays. Consultez notre [politique logistique mondiale](#).

Ne faites pas de commerce avec des partenaires interdits. Vérifiez que l'entreprise a effectué des recherches sur les nouveaux fournisseurs ou distributeurs avant de faire affaire avec eux. Vous devez notamment vous assurer que nos partenaires commerciaux ne figurent pas sur la liste du gouvernement américain des personnes et des entreprises interdites (ou « sanctionnées »). Consultez notre [politique de conformité aux sanctions](#).





Nous faisons notre travail correctement sur le marché mondial

Ne violez pas les lois relatives aux boycotts américaines. Gardez à l'esprit qu'Herbalife Nutrition ne prend pas part aux boycotts de certains pays s'ils violent les lois anti-boycotts américaines. Si on vous demande de prendre part à un boycott, refusez de coopérer et dénoncez cette demande. Si vous avez des questions, consultez notre [politique relative aux boycotts](#).

Soyez précis et rigoureux. Classez précisément chaque transaction internationale. Veillez à inclure avec précision l'étiquetage, la documentation, les licences et les approbations. Faites attention à vos documents, en indiquant notamment la destination finale et l'usage final.



Le saviez-vous ?

Plusieurs lois peuvent s'appliquer.

Dans certains cas, les lois de plusieurs pays s'appliquent et elles peuvent sembler être contradictoires. Si cela se produit, consultez le service juridique qui vous aidera à les respecter.



Questions et réponses

Lorsque j'ai organisé ma présence à une conférence du secteur sur l'alimentation prévue à l'étranger, j'ai oublié d'envoyer certains échantillons à l'avance. Est-ce que je peux les prendre dans mon bagage enregistré ?

Non. Vous devez d'abord savoir si les échantillons sont soumis à des restrictions douanières ou des contrôles d'exportation. Contactez le service juridique pour savoir si vous pouvez emporter l'un de nos produits à l'étranger.



En savoir plus

[Politique relative au transport international d'import-export américain et expédition entre deux pays étrangers](#)

[Politique de conformité aux sanctions](#)

[Politique relative aux boycotts](#)

[Politique logistique mondiale](#)



Nous faisons notre travail correctement sur le marché mondial

Respecter les droits de l'homme

Nous pensons que chaque personne, partout, a le droit de vivre et de travailler librement et dans la dignité. Le travail que nous réalisons chez Herbalife Nutrition doit avoir un impact positif sur la vie de chacun, préserver ses droits de l'homme fondamentaux et respecter toutes les lois applicables pour éviter les abus.

Adopter nos principes

Agissez de manière responsable. Les droits de l'homme peuvent être impactés dans nos opérations, qu'il s'agisse de notre approvisionnement et de la fabrication de nos produits, ou des ventes et de la distribution. Quel que soit votre travail, respectez scrupuleusement les lois qui s'appliquent pour protéger les droits de l'homme. Veillez tout particulièrement à ce que les personnes aient :

- Des conditions de travail sûres
- Un salaire équitable juste
- Des horaires de travail légaux et raisonnables
- Le choix de travailler ou de ne pas travailler
- La liberté d'association ou des conventions collectives

N'oubliez pas que les lois de différents pays peuvent s'appliquer, en fonction de l'endroit où vous menez vos activités. Vous devez connaître les lois et comment elles affectent votre travail. Si vous avez des doutes quant à ces lois, interrogez le service juridique.

Responsabilisez les tiers. Nous attendons de nos tiers qu'ils protègent les droits de l'homme comme nous le faisons. Par conséquent, nous ne travaillons qu'avec des fournisseurs qui soutiennent notre mission dans toute leur chaîne d'approvisionnement, en mettant l'accent sur les droits sociaux et les droits de l'homme, des produits de grande qualité, un environnement sûr ainsi que sur la conformité, la gouvernance et l'intégrité.



Le saviez-vous ?

Herbalife Nutrition interdit toutes les violations des droits de l'homme, telles que :

- Travail des enfants
- Traite des personnes
- Travail forcé ou obligatoire
- Châtiment corporel



Nous faisons notre travail correctement sur le marché mondial

Contribuer à la protection de l'environnement

Nous n'avons qu'une planète et nous devons tous la protéger. Herbalife Nutrition s'engage à le faire. Pour cela, nous minimisons notre impact en respectant les lois sur l'environnement et en recherchant en permanence des façons d'exploiter une entreprise plus propre, plus efficace et plus bienveillante.

Adopter nos principes

Respectez les lois environnementales. En tant qu'entreprise internationale, Herbalife Nutrition respecte les lois environnementales et les réglementations de nombreux pays. Vous devez les connaître, les respecter et agir de manière responsable :

- Transmettez des données des rapports environnementaux précises.
- Faites particulièrement attention à la manière dont nous fabriquons nos produits. Respectez toutes les politiques et les réglementations.
- Surveillez les risques et les violations lorsque nous nous approvisionnons en matières, nous gérons les émissions, nous traitons et éliminons les produits toxiques.

Apportez votre contribution. Aidez à réduire la quantité de déchets produits par Herbalife Nutrition en recyclant et réutilisant chaque fois que c'est possible les ressources et en préservant des ressources telles que l'eau, le papier et l'électricité.

Défendez l'environnement. Ne négligez jamais un risque environnemental dans n'importe quel pan de notre activité. Exprimez vos préoccupations immédiatement en cas d'élimination incorrecte de déchets, de déversement ou de rejet de produits polluants.



Questions et réponses

Je suis relativement nouveau dans l'entreprise et je continue à découvrir nos processus de fabrication. J'ai remarqué que certains collègues semblent jeter des produits chimiques dangereux d'une manière qui n'est pas sûre. Je ne veux pas être un fauteur de troubles, mais dois-je dire quelque chose ?

Oui, vous devez en parler. Ce n'est pas parce que vous êtes nouveau que vous ne devez pas faire entendre votre voix. Exprimez vos préoccupations immédiatement, et n'oubliez pas que nous ne tolérons pas de représailles à l'encontre des personnes qui s'expriment.



Le saviez-vous ?

Nuire à l'environnement = nuire à notre réputation.

Toute personne chez Herbalife Nutrition qui nuit à l'environnement nuit également aux communautés que nous servons et à notre réputation. Nous - et ceux qui travaillent en notre nom - devons être responsables et agir pour protéger notre environnement.



Nous faisons notre travail correctement sur le marché mondial

Continuer à être une bonne entreprise citoyenne

Nous établissons la confiance et nous agissons comme une bonne entreprise citoyenne. Pour cela, nous veillons à ce que notre entreprise et nos actions contribuent positivement à notre planète et nos communautés. Chacun de nous joue un rôle important, par notre engagement personnel envers l'excellence et la responsabilité sociale.

Adopter nos principes

Donnez l'exemple. Vous pouvez nous aider à être une entreprise citoyenne en mettant l'accent au quotidien sur la qualité et la sécurité des produits et en veillant à ce que chacune de vos décisions soit bénéfique aux personnes et à notre planète. Nous vous encourageons également à participer à la communauté, à prendre part à des activités caritatives locales et à des actions bénévoles sponsorisées par Herbalife Nutrition. Pour de plus amples informations, contactez l'[équipe de la responsabilité sociale d'entreprise](#).

Respectez la loi. Diverses lois s'appliquent à notre activité dans le monde. Nous comptons sur vous pour les connaître et les respecter, quels que soient le pays où vous travaillez ou les pays avec lesquels vous travaillez. Si des lois locales sont incompatibles avec la loi américaine ou le code ou les valeurs d'Herbalife Nutrition, respectez l'exigence la plus stricte.

Respectez les communautés et la culture. Plus notre rayonnement s'étend, plus nous rencontrons de communautés. Lorsque vous interagissez avec de nouvelles communautés, n'oubliez que vous représentez la marque Herbalife Nutrition. Représentez-nous bien. Soyez respectueux de toutes les cultures et coutumes, mais assurez-vous que les pratiques commerciales locales n'entrent pas en conflit avec notre code ou la loi.



Le saviez-vous ?

Nous affichons notre responsabilité citoyenne à travers nos :

- Pratiques de travail justes
- Promotion de la santé et du bien-être
- Dons caritatifs
- Respect de l'environnement
- Entraide et formation au niveau des communautés
- Activités bénévoles

Nous faisons notre travail correctement sur le marché mondial

Respecter les règles de participation à des activités caritatives

Améliorer notre monde n'est pas simplement une aspiration, c'est une démarche concrète : nous améliorons la qualité de vie dans nos communautés à travers notre travail quotidien et le soutien que nous apportons à des associations caritatives locales. Herbalife Nutrition nous encourage à nous impliquer et à faire bouger les choses.

Adopter nos principes

Vivez votre passion. Quelles causes vous tiennent-elles le plus à cœur ? Herbalife Nutrition vous encourage à soutenir des causes financièrement ou par le bénévolat. Sauf si le temps que vous consacrez au bénévolat est approuvé dans le cadre du programme de bénévolat soutenu par l'entreprise, vous ne devez pas faire de bénévolat sur le temps de l'entreprise. Reportez-vous à vos politiques locales sur les avantages, consultez votre responsable ou contactez les ressources humaines locales pour obtenir plus d'informations. Ne contribuez pas au nom d'Herbalife Nutrition et n'utilisez pas les ressources de l'entreprise. Et ne sollicitez pas de dons d'une personne ou d'une entité qui fournit des services à Herbalife Nutrition. Des directives concernant les dons de produits et les dons caritatifs sont disponibles dans la [politique relative aux contributions caritatives](#).

Aidez Herbalife Nutrition à aider les autres. Herbalife Nutrition offre différentes possibilités de participer à des manifestations et des causes caritatives. Renseignez-vous sur ces possibilités et rejoignez vos collègues pour avoir un impact dans votre communauté. Pour de plus amples informations, contactez l'[équipe de la responsabilité sociale d'entreprise](#).

Faites attention aux conflits et évitez-les. Veillez à ce que vos activités caritatives n'interfèrent jamais avec votre travail chez Herbalife Nutrition ou avec les décisions que vous prenez en notre nom.

Faites attention à d'éventuels actes de corruption. Ne faites pas de dons caritatifs s'il y a lieu de croire que les dons pourraient être utilisés pour verser un pot-de-vin.



En savoir plus

[Politique relative aux contributions caritatives](#)

[Politique relative aux conflits d'intérêts](#)

[Politique de transactions entre parties liées](#)



Le saviez-vous ?

Vous pouvez mettre en œuvre notre objectif.

La Herbalife Nutrition Foundation (HNF) est une société à but non lucratif 501(c)(3). Contactez [HNF](#) pour en savoir plus sur sa mission et sur la manière de faire un don.



Nous communiquons de manière responsable

Ne pas promouvoir d'intérêts politiques sur le lieu de travail

La politique est un sujet de conversation très prisé, mais chez Herbalife Nutrition, nous considérons que la politique doit rester personnelle. Si nous vous encourageons à soutenir les candidats ou les causes de votre choix, vous ne devez vous impliquer qu'à titre personnel, sans utiliser le temps ou les ressources de l'entreprise.

Adopter nos principes

Préservez la neutralité de notre lieu de travail. Ne ciblez jamais quelqu'un pour ses opinions politiques. Ne demandez pas ou ne faites pas pression sur un collègue, fournisseur, client ou partenaire pour qu'il contribue à une cause ou soutienne un candidat politique.

Participez seul. Lorsque vous soutenez un candidat, veillez à utiliser :

- ✓ **Votre temps personnel** – Ne soyez jamais bénévole pour un candidat sur le temps de l'entreprise.
- ✓ **Vos deniers personnels** – N'oubliez pas que le comité d'action politique d'Herbalife Nutrition contribue aux candidats, mais nous ne vous rembourserons jamais un don que vous lui faites ou que vous faites indépendamment à un candidat à une élection. Pour en savoir plus sur le comité d'action politique d'Herbalife Nutrition, reportez-vous à la page 45.
- ✓ **Vos ressources** – N'utilisez pas les équipements ou systèmes de l'entreprise (comme la messagerie électronique) pour promouvoir un candidat ou une cause.



Le saviez-vous ?

Vous êtes libre de soutenir les personnes que vous appréciez et de voter en conséquence, et cela n'affectera pas votre emploi chez Herbalife Nutrition.





Nous communiquons de manière responsable

Ne faites pas de lobbying au nom d'Herbalife Nutrition. Nous nous engageons à respecter les lois sur le lobbying, qui régissent les tentatives d'influence de la politique publique. Avant de communiquer avec des représentants officiels d'un gouvernement, vous devez savoir comment ces lois s'appliquent. Soyez prudent dans vos conversations, en évitant tout ce qui pourrait sembler être une tentative visant à les influencer au nom d'Herbalife Nutrition.

Comité d'action politique d'Herbalife Nutrition

Herbalife Nutrition gère un comité d'action politique volontaire, bipartite pour représenter l'entreprise auprès des officiels élus. Son objectif est de soutenir les candidats à des postes fédéraux et à d'autres postes électifs qui comprennent les préoccupations d'Herbalife Nutrition liées aux questions politiques et de politique importantes pour notre secteur d'activité.

Le [comité d'action politique](#) apprécie de recevoir des recommandations des employés. Veuillez le contacter pour savoir comment l'aider.



Questions et réponses

Je suis responsable et je suis quasiment certain que tous les membres de mon équipe soutiennent mon candidat favori. Puis-je les inciter à acheter des billets pour une prochaine collecte de fonds ?

Non, vous ne pouvez pas le faire. Les encourager ainsi serait malvenu. Vous ne pouvez pas être certain de leurs opinions politiques, et comme vous êtes leur responsable, ils peuvent se sentir obligés d'acheter des billets.



En savoir plus

[Politique concernant les activités et contributions politiques](#)

[Politique relative aux conflits d'intérêts](#)



Nous communiquons de manière responsable

Faire preuve de prudence dans les communications faites au nom d'Herbalife Nutrition

Nous apprécions la valeur qu'a le nom Herbalife Nutrition et la réputation que nous avons acquise dans plus de 90 pays pour aider les gens à avoir une bonne alimentation et une vie active saine. Pour conserver cette réputation, nous faisons confiance à des porte-paroles désignés pour parler au nom de notre entreprise.

Adopter nos principes

Protégez notre réputation. Sauf si vous êtes désigné pour parler pour Herbalife Nutrition, dirigez toujours les demandes vers la bonne ressource. Vous pouvez parfois être tenté d'aider, de partager vos opinions personnelles ou de rétablir les faits, mais il est toujours préférable de faire confiance aux experts qui veilleront à ce que nous parlions d'une seule voix.

- Pour les demandes des médias ou les invitations à s'exprimer ou à faire des présentations au nom d'Herbalife Nutrition, contactez notre service Communication d'entreprise.
- Pour les demandes des analystes ou des investisseurs, contactez les [Relations avec les investisseurs](#).
- Pour les parrainages et les mentions, contactez le service juridique.



Le saviez-vous ?

Une mauvaise communication peut avoir de sérieuses répercussions négatives.

Veillez à ce que vos propos JAMAIS ne :

- Désinforment une personne
- Fassent des promesses que nous ne pouvons pas tenir
- Divulguent des informations confidentielles
- Nuisent à notre réputation
- Violent notre code ou nos valeurs





Nous communiquons de manière responsable



Réfléchissez avant de parler. Dans chaque interaction commerciale, n'oubliez pas que vous représentez Herbalife Nutrition, et ce que vous dites se répercute sur vous, sur notre entreprise et sur la manière dont les autres nous considèrent. Dans toutes les communications professionnelles, qu'elles soient écrites, électroniques ou verbales, soyez respectueux et professionnel. Si vous choisissez de partager des informations de l'entreprise sur vos pages des réseaux sociaux, vous devez être transparent lorsque vous discutez des actualités de l'entreprise, mentionnez des produits ou promouvez des services pour éviter de désorienter ou de tromper potentiellement les lecteurs sur la nature de votre lien avec l'entreprise.



Questions et réponses

L'un de nos fournisseurs m'a demandé si je pouvais fournir une mention écrite pour qu'il puisse l'utiliser dans ses documents marketing. J'aimerais pouvoir le faire en raison de notre relation de travail de longue date. Est-ce que cela serait possible ?

Peut-être. Contactez dans un premier temps le service juridique pour lui parler de la demande et obtenez son approbation avant d'accepter de donner la mention. Nous devons nous assurer que l'information fournie est exacte et qu'elle n'entachera pas le nom ou la réputation d'Herbalife Nutrition.



En savoir plus

[Politique relative aux alliances d'entreprise](#)

[Politique relative aux communications avec les analystes et les investisseurs](#)

[Politique relative aux réseaux sociaux, à la publicité et aux communiqués au public](#)



Nous communiquons de manière responsable

Utiliser de manière responsable les réseaux sociaux

Herbalife Nutrition soutient et encourage l'utilisation des réseaux sociaux dans le but de s'exprimer, d'échanger des idées et d'établir des relations. En tant qu'employés, nous devons comprendre qu'il nous incombe de faire preuve de bon sens dans notre activité en ligne et de respecter toutes les lois applicables et les politiques de l'entreprise.

Adopter nos principes

N'oubliez pas : La perception est importante. N'oubliez pas que tout ce que vous publiez est public. Dans vos communications en ligne, faites attention aux informations que vous partagez et à la perception que vous créez de notre entreprise, de notre marque et de nos collaborateurs.

Ne parlez pas pour Herbalife Nutrition sans autorisation. Seuls les employés autorisés peuvent utiliser les réseaux sociaux pour parler officiellement au nom de notre entreprise. Si vous choisissez d'écrire à propos d'Herbalife Nutrition, ses produits ou opportunité commerciale, présentez-vous en tant qu'employé et indiquez clairement que vos opinions sont les vôtres et qu'elles ne représentent pas nécessairement les opinions de notre entreprise. Vous ne devez fournir que des témoignages sincères et si vous faites des allégations, elles doivent être approuvées par l'entreprise.

NOTE : Nous soutenons votre droit à [exprimer vos préoccupations](#) concernant des sujets protégés par la loi applicable, ce qui comprend s'engager dans certaines activités liées à vos conditions d'emploi.



Nous communiquons de manière responsable

Protégez les personnes et les informations. Veillez à :

- Ne pas publier quelque chose qui pourrait être une forme de harcèlement ou de discrimination. Veuillez consulter la [politique de prévention du harcèlement, de la discrimination et des représailles](#) ainsi que tous les avenants locaux applicables.
- Ne pas publier d'informations confidentielles ou exclusives.
- Ne pas publier de photo de manifestations ou d'activités sponsorisées par l'entreprise sans obtenir l'autorisation des personnes figurant sur les photos avant leur publication.



Questions et réponses

Je viens de lire un message critique sur un blog concernant Herbalife Nutrition. Il est bourré d'informations inexactes et rédigé par une personne qui ne comprend pas ce que nous faisons. Est-ce que je peux publier un commentaire pour informer le rédacteur (et toutes les personnes qui lisent le blog) ?

Non. Même si votre objectif est de corriger des informations erronées, vous devez contacter votre responsable ou l'équipe mondiale des réseaux sociaux pour obtenir des conseils afin qu'une réponse appropriée puisse être publiée au nom de l'entreprise.

Après avoir essayé un nouveau produit, j'aimerais dire à tout le monde sur les réseaux sociaux combien il est sensationnel. Est-ce possible ?

Vous pouvez le faire tant que les informations que vous partagez sont votre avis sincère, que vous divulguez clairement que vous travaillez pour Herbalife Nutrition et toutes les affirmations que vous faites sur le produit sont cohérentes avec les allégations approuvées de l'entreprise.



En savoir plus

[Politique relative aux réseaux sociaux, à la publicité et aux communiqués au public](#)

[Politique de prévention du harcèlement, de la discrimination et des représailles](#)

Avant de partir

Réfléchissez à...

Vous ne vous en rendez peut-être pas compte, mais vous venez de faire l'une des meilleures choses que vous puissiez faire pour notre entreprise. En ayant simplement lu le code, vous comprenez maintenant ce que *Faire ce qui est juste* signifie chez Herbalife Nutrition et le rôle clé que vous jouez.

Utilisez maintenant ce que vous avez appris et appliquez-le dans vos actions quotidiennes. Reportez-vous fréquemment au code, à chaque fois que vous avez besoin d'aide pour décider ce qu'il convient de faire. Après tout, ce sont les petites choses que nous faisons chaque jour qui montrent au monde *ce qui nous définit*.

Si vous avez des questions ou des réflexions sur ce que nous vous avons présenté, ou si vous suspectez une violation de notre code, de nos politiques ou de la loi, parlez à votre responsable ou à l'une des ressources mentionnées dans ce document. Nous vous remercions pour le temps et l'attention que vous consacrez à faire d'Herbalife Nutrition la meilleure entreprise possible.



Où vous adresser pour trouver de l'aide

Si vous avez une question, Herbalife Nutrition propose diverses ressources que vous pouvez contacter pour obtenir de l'aide :

Questions ou préoccupations	Contactez
Pour poser des questions, signaler une inconduite potentielle ou tout autre problème éthique	Votre responsable Votre représentant des ressources humaines local La ligne Herbalife Nutrition IntegrityLine, accessible soit : En ligne : Consultez IntegrityLine.Herbalife.com Par téléphone : • Aux États-Unis, appelez le 1-800-461-9330 • En dehors des États-Unis, consultez IntegrityLine.Herbalife.com SMS : 1-213-335-2054 (États-Unis uniquement) E-mail : EthicsandCompliance@Herbalife.com Adresse postale : Chief Compliance Officer Herbalife Nutrition 800 West Olympic Blvd., Suite 406 Los Angeles, CA 90015, États-Unis
Pour les questions d'ordre juridique	Le service juridique
Pour consulter les politiques de l'entreprise	https://herbalife.policytech.com/
Pour les demandes des médias	Le service Communication d'entreprise
Pour les demandes des analystes et des investisseurs	Relations avec les investisseurs
Pour les parrainages et les mentions	Le service juridique

